

## Maudave demande à passer au Fort Dauphin Le 30 juillet 1768 - Maudave à Dumas et Poivre

---

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/5a/2, n°25

Maudave demande à passer sans délai avec sa troupe au Fort Dauphin où il s'installera le temps de voir sur place s'il convient, comme il en a l'intuition, de choisir un autre emplacement pour établir sa colonie, choix qu'il soumettra à la décision de Dumas et Poivre. Il spécule ensuite sur ce qu'il conviendra de faire suite au déménagement dans un lieu plus propice, s'étendant sur l'avenir radieux qui les attend.

---

Copie d'un mémoire pour messieurs Dumas et Poivre

Envoyé le 30 juillet 1768

Les principes sur lesquels M. le Duc de Praslin se fonde dans les ordres qu'il a donné pour l'établissement de Madagascar sont sous les yeux de MM. Dumas et Poivre. Ils ont d'ailleurs des lumières locales propres à leur en faire sentir l'utilité dans tous ses rapports, et ils savent aussi à quel point le gouvernement désire le succès de l'entreprise. Je crois donc qu'il est indispensable de mettre tout de suite la main à l'œuvre, et de chercher les moyens d'exécuter un dessein dont la direction principale les regarde et dont la réussite est l'objet des souhaits de M. le Duc de Praslin.

Les ordres reçus supposent que l'établissement doit se faire au Fort Dauphin. Sans doute que si on trouve une position plus favorable, c'est servir le Roi que de la préférer, ce changement dans les intentions du gouvernement doit être l'objet d'une recherche exacte et vigilante qui ne peut se faire que sur les lieux-mêmes.

Je propose donc pour concilier les ordres du Roi avec la plus grande probabilité du succès de l'entreprise, de me faire passer par la première occasion au Fort Dauphin avec les moyens et les personnes qui m'ont été fixés en France, auxquels MM. Dumas et Poivre ajouteront ce qu'ils croiront convenable, et là j'examinerai le pays et ses ressources, je ferai battre et découvrir le plus qu'il sera possible l'intérieur des terres, en dirigeant principalement mes recherches vers la partie septentrionale de la côte de l'Est, où je pense avec MM. Dumas et Poivre qu'en effet il sera à propos de transporter l'établissement.

Pendant comme à la rigueur, il se peut que des motifs puissants déterminent l'établissement au Fort Dauphin, je propose de vérifier le fait sur les lieux, ce qui ne peut se faire qu'avec du temps et une recherche exacte et par conséquent en y plantant le piquet quelques mois.

Si MM. Dumas et Poivre approuvent ce plan de conduite je me rendrai au Fort Dauphin avec le détachement qu'on voudra me confier, accompagné de mon petit état-major, et suivi de l'artillerie et des ouvriers que M. le Duc de Praslin m'a accordés. Je traiterai avec Mainbou et les autres chefs de cette partie. Je reconnaitrai par moi-même et ferai reconnaître par des personnes intelligentes la nature et les ressources du pays, et après en avoir fait une étude particulière, je prendrai l'un de ces deux partis : ou je reviendrai moi-même rendre compte de mes découvertes, conférer avec MM. Dumas et Poivre sur tous ces objets, leur expliquer mon opinion et recevoir leurs ordres, ou si je ne puis quitter mon petit camp sans le laisser exposé à des dangers évidents, j'enverrai quelqu'un avec des mémoires et des observations sur lesquels ils pourront se décider en les comparant au rapport qui leur sera fait par M. le chevalier de Grenier.

Ce moyen concilie tout et remplit à la fois les intentions du gouvernement et les vues de MM. Dumas et Poivre. Je les supplie de vouloir bien y donner les mains et de me mettre en état de l'exécuter au plus tôt. Je me flatte qu'ils voudront bien informer le ministre du tempérament que je prends la liberté de leur proposer et qu'ils seront en même temps persuadés que je ne tiens à ma première opinion que dans l'espérance de trouver moi-même sur les lieux des raisons victorieuses qui

m'en feront changer : car je suis d'avis que l'établissement projeté sera incomparablement plus sûr et plus utile en le portant vers le nord, pourvu qu'on y puisse trouver un point à l'abri de ces furieuses intempéries qui sont si destructrices.

MM. Dumas et Poivre savent très bien qu'il faudra dans tous les temps avoir un petit établissement au Fort Dauphin. Ce poste aura son utilité pour la traite des bœufs, pour le commerce des cuirs, de la cire, et de la soie qui y sont dans une grande abondance, ainsi que le chanvre. Ces derniers objets peuvent être exploités presque immédiatement après mon arrivée. J'ai avec moi des cordiers et des tisserands. Le petit nombre de gens qui se fixeront au Fort Dauphin après que j'irai m'établir ailleurs, trouveront à s'occuper fructueusement en travaillant à se procurer les denrées dont je viens de parler, et il se formera insensiblement au Fort Dauphin une petite colonie qui subsistera facilement et qui même jouira de quelque aisance.

J'aurai eu soin de pourvoir à sa sûreté en prenant avec les chefs des environs toutes les mesures convenables. D'ailleurs, quand je quitterai le Fort Dauphin, les principes de bienfaisance et d'équité qui doivent diriger le plan de mes établissements dans cette île seront suffisamment connus. Ce petit poste, à l'abri de l'idée que les Madécasses ont de la puissance de la nation à l'Isle de France, et protégé d'ailleurs par l'établissement principal avec lequel il communiquera journellement, n'aura rien à craindre d'une mauvaise volonté qui n'existera point, et les colons occupés de leurs travaux et de leur commerce vivront paisiblement avec les gens du pays tant que ceux qui commanderont au Fort Dauphin suivront dans leur conduite les maximes que je leur inculquerai et qui doivent être la base invariable de toutes nos opérations subséquentes.

Je réduis donc ce que j'ai l'honneur de proposer à MM. Dumas et Poivre, à la nécessité de mon passage immédiat au Fort Dauphin. Lorsque j'y serai arrivé, je ferai d'après les instructions qu'ils voudront bien me donner, toutes les recherches imaginables sur tous les détails relatifs à l'entreprise, et dans le compte que je leur rendrai lorsque je serai suffisamment instruit, ils trouveront des motifs réels et certains pour se décider à des démarches ultérieures et définitives. Dans tous les cas ils ont sujet de compter sur mon zèle et ma bonne volonté.

\* \* \*